

# COURSE FESTI RELAIS SERROIS

## RÈGLEMENT

Le Festi'Relais serrois est un événement de course à pied qui regroupe 2 courses :

Une « *course à pied relais* » qui s'effectue par équipe de 2 personnes. Chaque concurrent réalise à tour de rôle **5km à pied**, puis pour finir à la fin du 2<sup>ème</sup> relais, les 2 concurrents terminent ensemble une dernière boucle à **de 5km à pied**.

De plus, une course à pied chronométrée « *relais enfant/adulte* » se tiendra sur le site en suivant (pour les distances et catégories d'âge voir tableau à l'article 5).

Les parcours sont sécurisés et se situent à 90% sur des chemins (sentier sportif principalement).

### **Article 1 : L'organisation**

Le club de course à pied et de triathlon « Les coureurs du Soubestre » (dont le siège social demeure à Serres-Castet), organise avec l'aide de la mairie pour la 3<sup>ème</sup> fois une course sous forme de relais sur le sentier sportif de Serres-Castet.

50% des bénéfices seront reversés à l'association « Cody cœur de champion », association qui soutient les enfants malades de cancer.

### **Article 2 : Participation**

Pour toutes les épreuves : La participation aux différentes épreuves implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement. Du fait de son inscription, le concurrent donne à l'organisation l'autorisation expresse d'utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître lors de la manifestation sur tout support y compris les documents promotionnels et / ou publicitaires.

La « course à pied relais » est ouverte à tous, licenciés ou non, à partir de 15 ans (U18 CADETS nés en 2007 et 2008). Fournir une autorisation parentale pour les participants mineurs.

La course « Relais enfant/adulte » est ouverte aux enfants de 6 à 14 ans (nés entre 2009 et le 2017), disposant d'une autorisation parentale et accompagnés d'une personne majeure.

### **Article 3 : Inscriptions**

Frais d'inscription :

- 24€/équipe pour la course à pied relais. Majoration de 4€ en cas d'inscription le jour même et dans la limite des places disponibles (nombre maximum d'équipe 125).
- 10€/équipe pour la course Relais enfant/adulte. Majoration de 2€ en cas d'inscription le jour même et dans la limite des places disponibles (nombre maximum d'équipe 125).

Conformément à l'article L 231-3 du code du sport, l'inscription ne pourra être validée qu'après fourniture aux organisateurs de la copie d'un des documents suivants :

- Certificat médical de non contre- indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.
- Licence (à jour) FFA, FFTRI.
- Licence (à jour) UFOLEP, FSGT, UNSS, à condition que soit mentionnée « la non contre- indication à la pratique de la course à pied en compétition ».

Pour les mineurs, le certificat médical n'est pas obligatoire à partir du moment où le parent (ou représentant légal) remplit le questionnaire de santé, sauf si vous répondez « oui » à une des questions. Ce questionnaire doit être présenté au moment du retrait des dossards.

Inscription complète = bulletin d'inscription complété et signé + questionnaire de santé (pour les mineurs) ou certificat médical ou licence en cours de validité + autorisation parentale pour les coureurs mineurs + le paiement.

Les bulletins d'inscription et les autorisations parentales seront téléchargeables sur le site <http://pyreneeschrono.fr>

Une inscription et un paiement en ligne sécurisé sont proposés à partir du site de Pyrénées Chrono.

Les inscriptions pourront se faire sur place le jour de la course mais le tarif sera majoré de 4€ pour le relais adulte et de 2€ pour le relais enfant/adulte.

#### **Article 4 : Retrait des dossards**




Les dossards seront à retirer à Serres-Castet à proximité du site de départ (derrière le stade de rugby de pont-long, à côté du jardin d'enfant – Parc Liben), le jour même à savoir le Dimanche 05 novembre 2023, à partir de 8h00.

#### **Article 5 : Déroulement des courses**

##### **Course « course à pied relais » :**

08h55 : Briefing

9h00 : Départ de la course

Déroulement de la course			
Relayeur :	 RELAYEUR 1	 RELAYEUR 2	 RELAYEUR 1 RELAYEUR 2
Sport :	Course à pied	Course à pied	Course à pied
Distance :	5km	5km	5km

Le relayeur 1 débutera par une boucle de 5km. Il passera le relais à son coéquipier (relayeur 2) qui effectuera boucle de 5km. Les 2 équipiers termineront ensemble pour une dernière boucle de 5km. Les 2 concurrents doivent passer la ligne d'arrivée **ensemble**.

Au départ de la course tous les relayeurs 2 seront dans la « zone d'attente relayeur » et devront y rester jusqu'à l'arrivée du relayeur 1. Pour faire le passage de relais, les concurrents devront se passer la ceinture porte dossard dans la zone dédiée. Le relayeur 1 devra ensuite attendre à son tour dans la « zone d'attente relayeur » jusqu'à l'arrivée de son coéquipier.

## Course « Relais enfant/adulte » :

10h45 : Briefing

11h00 : Départ des 1ere courses

*Nota : Suivant le nombre de participant, il pourra y avoir 2 départs de courses (11h00 et 11h30).*

Déroulement de la course					
Relayeur :	ENFANT			ADULTE	ENFANT ADULTE
Sport :	Course à pied			Course à pied	Course à pied
Catégorie :	<b>U10 Éveil</b> 2015 2017 7 à 9ans	<b>U12 Poussin</b> 2013 2014 10 à 11ans	<b>U14 Benjamin</b> 2011 2012 12 à 13ans	<b>U16 Minime</b> 2009 2010 14 à 15ans	
Distance :	700m	1,2km	2km	3,1km	300m

Les parcours sont sécurisés et se situent à 90% sur des chemins (sentier sportif).

Les enfants prendront le 1er relais dans des sas de départ répartis sur le parcours en fonction leur catégorie d'âge. Un seul départ sera donné pour toutes les catégories (tout le monde part en même temps mais avec des lignes de départ décalées sur le parcours). Des meneurs d'allures (adultes) seront présents sur chaque catégorie d'âge afin que les enfants gèrent leur effort sur la distance.

Ils passeront le relais à l'adulte qui portera le dossard avec la puce chronométrage et qui devra être dans le sas "relayeur" au moment du départ des enfants. Pour faire le passage de relais, il devra y avoir un contact physique entre les 2 relayeurs (se taper dans la main, sur l'épaule, etc...) dans la zone dédiée au passage de relais.

A la suite de la course à pied de l'adulte (3km), l'enfant et l'adulte terminent ensemble pour une dernière boucle de 300m. Les 2 concurrents doivent passer la ligne d'arrivée **ensemble**.

### **IMPORTANT :**

!!! Il est interdit de porter l'enfant, de le tirer ou de le pousser. Celui-ci doit faire lui-même la dernière boucle à son allure. Afin que l'enfant ne se « surpasse » pas et ne se mette pas en danger physiquement, l'adulte devra se tenir IMPERATIVEMENT derrière l'enfant sous peine de disqualification !!!

### Catégories d'âge :

Catégorie :	<b>U10 Éveil</b>	<b>U12 Poussin</b>	<b>U14 Benjamin</b>	<b>U16 Minime</b>
Date de naissance :	Enfant né en 2015 et en 2017	Enfant né en 2013 et 2014	Enfant né en 2011 et en 2012	Enfant né en 2009 et 2010

### Balisage :

Il sera effectué avec de la rubalise blanche et rouge, des panneaux indicateurs et des fléchages au sol.

Des signaleurs seront présents sur le parcours pour vous diriger.

### Ravitaillements :

1 ravitaillement à mi-parcours.

1 ravitaillement à la fin de la course.

### **Article 6 : Environnement et savoir-vivre**

Ne pas jeter de débris sur le sol. Respecter les bénévoles et signaleurs sur les circuits.

Un manquement manifeste à ces règles peut amener à la mise hors course du concurrent.

### **Article 7 : Port du dossard**

La ceinture porte dossard fournie (prêt) doit être obligatoirement portée sur le devant et ceci pour toute la durée de la course. La ceinture devra être rendue à la fin de la course.

### **Article 8 : Modification (annulation des épreuves)**

L'organisation se réserve le droit de modifier, de transformer ou d'annuler l'épreuve en cas de force majeure, et notamment en fonction des conditions météorologiques ou sanitaire. Un remboursement partiel des concurrents sera éventuellement effectué après paiement de toutes les factures engagées par l'organisation.

### **Article 9 : Assurance**

Un contrat responsabilité civile a été souscrit par l'organisateur auprès de GROUPEAMA avec le n°xxxxxxxxxxxxx. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence. L'organisation informe et conseille qu'il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs ne peuvent être en aucun cas tenus pour responsables en cas de vol ou de dégradation de matériel.

### **Article 10 : Récompenses**

Remise des prix à 12h15

### **Article 11 : Acceptation complète du règlement**

En s'inscrivant, les concurrents et les parents des enfants coureurs reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et en acceptent toutes les clauses sans restriction.

### **Article 12 : Contacts**

Pour toute question, veuillez contacter :

Romain Sénac : 06-83-53-28-90